

La paille mise en grande quantité peut suppléer à la tourbe ; mais les parties fibreuses demandant plus de temps pour se changer en engrais. La moulée de scie peut se procurer en maints endroits en très grande quantité et forme une excellente matière pour absorber les parties les plus riches du fumier d'étable, qui autrement sont souvent perdus. L'application de la chaux, de la cendre, du plâtre se fait ordinairement séparément. La chaux et la cendre ont donné des résultats étonnants, surtout sur des terres dont la stérilité est causée par la sécheresse ; on reconnaît ces endroits par l'ossille et les bruyères qui y croissent. Le Dr. Jackson nous dit encore qu'une terre sablonneuse et ne produisant que des ronces a donné, par une juste application de la cendre, plus de 40 ou 50 minots à l'acre. On a obtenu des résultats semblables sur des terres totalement stériles de la Virginie. L'usage de la chaux sur une terre productive, est, en plusieurs cas satisfaisant, mais non aussi frappant que sur une terre stérile ; une augmentation, même considérable, n'étant pas aussi palpable, que la vue de beau grain où naguères on ne voyait rien. C'est probablement ce qui a porté plusieurs personnes à croire que la chaux était inutile sur un sol riche. La quantité de chaux par acre peut varier de 50 à 100 minots. Si la chaux est vive, la quantité ne doit pas excéder 100 minots.

Dans tous les cas, la chaux et les autres engrais de cette espèce, doivent se mêler avec le sol. Plusieurs expériences ont prouvé que son entier effet n'a lieu qu'au bout de 5, 6, 7 et même 8 ans ; ce qui provient infailliblement de ce que le mélange de ces matières ne se fait pas plutôt avec le sol. L'application de la cendre et de la chaux est sujette à bien des inconvénients. Pour faciliter l'extension de la chaux on la couvre ordinairement d'une légère couche de terre jusqu'à ce qu'elle se pulvérisse en se dissolvant. Il est évident qu'une couche mince sur le sol serait saturée par l'acide carbonique. La vieille chaux, si elle n'est pas trop dure pour l'étendre et si elle n'est point mêlée à la pierre est bonne. La chaux, la cendre, le plâtre peuvent s'appliquer séparément, mais le meilleur moyen est de les mêler avec le fumier d'animal. Non seulement ces matières retiennent les parties volatiles de ce dernier, avant et après l'avoir étendu sur la terre, mais l'application de ce mélange prévient les incertitudes qui se rencontrent souvent quand on les emploie séparément. Les os et d'autres matières animales sont aussi avantageuses avec le fumier et forment un composé très-fertilisant ; les poissons gâtés et les animaux morts ne devraient jamais être perdus. Couvertes avec la tourbe, la couche de chaux et une autre de plâtre

toutes les parties volatiles sont absorbées, aucune odeur infecte ne s'exhale et l'engrais est très efficace quand la décomposition est complète. On assure que plus de 16,000 chevaux morts sont ainsi convertis en engrais chaque année dans Paris et ses environs.

A continuer.

L'AMI DE LA RELIGION ET DE LA PATRIE.

QUÉBEC, 22 SEPTEMBRE 1848.

COMME ON CONNAÎT LE CANADA EN ANGLETERRE.

Nous traduisons ce qui suit de la *Gazette de Québec* d'hier :—

Correspondance de Londres.

“ Le manque de temps et d'espace nous a empêché de publier la partie suivante de la lettre de notre correspondant de Londres, du 25. Voici ce qu'il disait au sujet du Canada en nous envoyant un extrait du *Sun* :

“ Mieux que moi vous pouvez juger de l'exactitude des avancés qui concernent votre colonie ; je m'abstiendrai donc d'émettre une opinion, mais je vous envoie un extrait du *Sun* de Londres, contenant un article écrit, je crois, sur les informations de lettres privées venues de votre côté de l'Atlantique. J'ai observé récemment que vous avez fait attention à quelques remarques du correspondant Montréalais du “*Morning Advertiser*,” et vos vues sur Popinon formulées par le *Sun* pourront être utiles parce que votre journal est en grande considération ici et que nos journaux les reproduisent.”

Suit l'extrait du *Sun* :

“ Des lettres particulières reçues du Canada disent que le parti français, avec Lafontaine à sa tête, étant au pouvoir, se montre maintenant sous son vrai caractère, comme le corps d'hommes le plus faible, le plus vaillant qui ait jamais présumé de gouverner le pays. Un écrivain exprime son chagrin de ce que Lord Elgin soit tellement sous leur contrôle qu'il n'invite à sa table que ceux qui sont agréables à ce parti. Après tout, nous pensons qu'on doit faire la part de la position difficile de Sa Seigneurie.

“ On a aussi d'autres sujets de plainte, mais en les formulant nous les reproduisons sans être suffisamment appuyés de faits qui puissent compenser notre manque d'expérience locale. Des lettres de marchands font allusion à la diminution graduelle du revenu provincial, avec ses dettes, et on prétend que cette diminution est due à l'administration fautive des finances de la colonie, et que l'émission de débetures flottantes par le gouvernement et reçues en paiement des droits, ne sera cessée que temporairement, tandis qu'elle aura pour résultat final de déranger le cours provincial par la dépréciation qu'elles subiront en passant par les mains des capitalistes qui les donneront en paiement de droits, etc. Notre correspondant dit que cette circonstance ajoutera à l'embarras commercial et causera une diminution dans la circulation réelle de la province. Le Canada, ajoute-t-il, manque d'un gouvernement fort et pratique, composé d'hommes ayant une position et un caractère, vu que le gouvernement canadien français est très impopulaire.... Les personnes familières avec les affaires du Canada pourront juger si les vues exprimées par notre correspondant sont correctes et impartiales ; mais souvent il arrive une explosion politique dans quelque partie éloignée de l'empire avant que la généralité des lecteurs ait entendu parler de l'existence du mécontentement.”

—Ci suivent les remarques de la *Gazette de Québec*.

“ Nos remarques sur l'article qui précède seront courtes, continue le rédacteur de la *Gazette de Québec*. Il n'existe pas de Gouvernement Canadien-Français ; de parti français au pouvoir avec La-

fontaine à sa tête ; de corps (self) d'hommes français de naissance ou d'origine, ou attachés à la France par des liens politiques ou autres, qui gouvernent aujourd'hui le pays et qui se montrent sous leur vrai caractère. Tout cela n'est qu'une pure fiction. Lorsque les quelques messieurs, français d'extraction, mais sujets britanniques par naissance qui forment aujourd'hui la minorité du Conseil Exécutif, furent invités à accepter le pouvoir, non comme représentants du parti français, mais d'une portion importante de leurs concitoyens de même origine, qui jusque là avaient été isolés du gouvernement de leur pays, ils refusèrent ; ils ne voulurent pas avoir d'autre point d'appui politique que celui de la majorité de la population, tant celle d'origine anglaise que française. Lorsque M. Lafontaine monta d'abord au pouvoir, ce fut par son élection dans un comté du Haut-Canada dont les électeurs sont d'origine anglaise ; et depuis ce tems il a toujours été fidèle à son alliance avec le parti politique d'origine britannique dans cette section de la province dont M. Baldwin est le chef : on lui a même reproché plus d'une fois d'avoir sacrifié à cette alliance ses propres intérêts et ceux des hommes de son origine. D'ailleurs, à la dernière élection qui a précédé un changement de ministère, M. Lafontaine a été élu par les votes réunis des électeurs anglais et français de la capitale de la province. Il est donc inexact de dire qu'il est à la tête d'un parti canadien-français au pouvoir.

Si ce parti existait dans le gouvernement, ce ne serait qu'une faible minorité et dans ce cas on ne pourrait le rendre responsable des fautes qu'elles soient de leur nature. Sur douze membres dont se compose maintenant l'administration (y compris deux Solliciteurs-généraux), quatre seulement, MM. Caron, Lafontaine, Taché et Yvger, sont d'origine française, tandis que les huit autres, MM. Baldwin, Blake, Cameron, Drummond, Hincks, Leslie, Merritt et Price, sont d'origine britannique. Est-il juste d'appeler une administration ainsi composée, gouvernement canadien-français, et de rejeter toutes les fautes sur le parti français ?

Il est supérieurement ridicule d'exprimer du chagrin de ce que Lord Elgin soit tellement sous leur contrôle (si par le mot leur on a entendu parler des canadiens-français), qu'il ne puisse inviter à sa table ceux qui leur déplaisent. Celui qui a écrit ces mots doit avoir été désappointé de n'avoir pas reçu une invitation à dîner chez Sa Seigneurie pour autre cause de ne pas être canadien-français. Les Canadiens-Français sont, généralement distingués par leur politesse et leur savoir vivre, et nous n'avions jamais entendu dire qu'ils aient refusé de s'asseoir à la table de Lord Elgin à cause du choix des convives fait par Sa Seigneurie.

Nous n'entreprendrions pas la défense de la présente administration ; mais quand nous serions porté à le faire, l'accusation de faiblesse et de vacillation portée contre elle par le correspondant du *Sun*, est trop vague et est indéfinie pour être réfutée. Nous sommes plutôt disposés à croire, au contraire, que son plus grand danger, est son trop de confiance dans ses forces. Quant à son impopularité, jusqu'ici nous n'en avons eu d'autre preuve que les attaques de quelques journaux et que l'on doit attendre dans tout gouvernement où la presse est libre.

Les difficultés financières de la province ne proviennent pas de la présente administration ; c'est un héritage que leur ont transmis leurs prédécesseurs.

A l'égard de l'émission des débetures au moyen desquelles on a recouru à un soulagement temporaire, l'opinion publique est très divisée.”

Nous ajoutons quelques remarques aux observations judicieuses de notre confrère de la *Gazette de Québec*.

Rien n'est plus injuste que les déclamations du correspondant du *Sun* à l'égard du parti canadien-français. Sans doute, ce correspondant, tory pur sang, et d'origine britannique, oubliait lorsqu'il écrivait les lignes que nous avons traduites ci-dessus, que le parti français, comme il l'appelle, compose les sept huitièmes de la section la plus peuplée de la province du Canada ; et que quand même ce parti formerait la majorité de l'administration provinciale, ce ne serait qu'une conséquence naturelle du système représentatif qui veut que la majorité gouverne. Mais les français, comme il les appelle n'ont pas voulu entrer au pouvoir en s'appuyant